

PROTOCOLE D'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE CHEZ L'ADOLESCENT (12- 18 ANS)

Présentation des différentes étapes du protocole

Dans ce document, vous retrouverez l'ensemble de notre protocole ainsi que les tarifs proposés remis à jour, dans le cadre d'une démarche d'évaluation diagnostique d'un Trouble du Neuro-Développement chez l'adolescent âgé entre 12 et 18 ans.

Très important :

Aucun diagnostic en urgence ne peut être réalisé au sein de notre équipe.

Cette démarche à visée diagnostique peut être **longue et complexe** et se réalise en **différentes étapes**.

Avant de vous rencontrer, nous vous demandons d'abord de prendre le temps de **compléter les différents questionnaires**, de rassembler un certain nombre de documents utiles pour retracer le parcours de votre adolescent, et de nous retourner le tout en version papier.

Présentation des 5 étapes :

Etape 1 : Constitution de la demande par les parents

Etape 2 : Consultations anamnestiques (histoire des troubles et du développement de l'enfant)

Etape 3 : Tests d'approfondissement au diagnostic

Etape 4 : Synthèse en équipe au sein de TSA³ + échanges téléphoniques avec les différents professionnels extérieurs impliqués dans la vie de l'enfant.

Etape 5 : Restitution de la synthèse écrite des préconisations aux parents et à l'enfant (selon son âge).

Etape 1 : Constitution de la demande

Pour adresser la demande d'évaluation, pour un adolescent, au cabinet TSA³, il faut adresser un email à : bilantsa3@gmail.com

Nous envoyons le protocole à lire et si les parents sont d'accord avec notre cadre de travail, les délais et les honoraires, nous adressons ensuite l'ensemble des longs questionnaires à compléter avec la liste des documents à rassembler pour constituer la demande.

C'est après la réception du dossier complet que nous étudions les documents dans un délai de 5 à 8 semaines environ.

Différents questionnaires à compléter et courrier d'adressage à :

- **par les parents** (à compléter par les deux parents ensemble ou séparément si les deux avis divergent, notamment en cas de séparation)
- **par l'adolescent lui-même**
- **par l'équipe enseignante** (année en cours ou année précédente)
- **compte rendu de tous les bilans qui ont déjà pu être réalisés au préalable.**

Ces documents seront à compléter, imprimer et à nous adresser **en version papier uniquement**. **Vous pouvez déposer votre dossier dans la boîte aux lettres sur place à TSA³ ou l'envoyer par la poste, en envoi simple (merci de ne pas envoyer en courrier recommandé).**

Dans le cas de parents séparés, nous avons besoin que les documents soient rassemblés **en un seul envoi**.

Les informations seront communiquées en transparence aux deux parents, dans l'intérêt de la compréhension du fonctionnement global de l'adolescent.

Adresse postale pour nous faire parvenir les documents en format papier :

Centre interdisciplinaire TSA³
A l'attention de Madame Blandine LACROIX/Coline GRANGE
Centre d'activités de Gorges de Loup, Bât 5, RDC
24, avenue Joannès MASSET 69009 LYON

Important : *Dans le cas où les parents sont séparés ou divorcés : nous avons besoin d'une autorisation écrite du deuxième parent qui partage l'autorité parentale. Il s'agit de rédiger une déclaration sur l'honneur, sur laquelle sont précisées ses coordonnées téléphoniques et adresse e-mail afin que l'on puisse le/la contacter). En l'absence de cette déclaration sur l'honneur, nous ne pourrons malheureusement pas donner suite à la demande d'évaluation.*

Etape 2 : Consultations anamnestiques d'évaluation à visée diagnostique

Pour chaque enfant que l'on reçoit pour une évaluation à visée diagnostique, nous définissons une psychologue « **référente dossier** ». Son rôle est de lire l'ensemble des pièces du dossier et de contacter par téléphone les autres professionnel.les impliqué.es dans la vie de l'enfant (enseignant, psychologues, orthophonistes, etc.).

- **1^{ère} rencontre** : Cette première séance d'une heure environ est réalisée par la psychologue référente du dossier. Cette rencontre vise à recontextualiser la démarche des parents, à vérifier également l'engagement de l'adolescent dans cette démarche, la pertinence de réaliser les bilans prévus lors de l'envoi du mail des coordinatrices. L'idéal est de recevoir les deux parents et du jeune ensemble. Dans la mesure du possible, nous prenons aussi un temps pour recevoir l'adolescent.e tout seul pendant cette première rencontre.
- **2^{ème} rencontre** : il s'agit d'un double rendez-vous. Dans la mesure du possible, nous recevons les parents ensemble pour réaliser l'anamnèse sans l'enfant. Pendant ce temps, l'enfant réalise un test d'approfondissement au diagnostic dans un bureau adjacent avec une autre équipe de professionnels : il s'agit de l'Outil d'évaluation du spectre autistique ([ADOS-2](#)), réalisé par une psychologue ou une neuropsychologue accompagnée par une autre professionnelle spécialisée dans les TND.

NB : Si ce n'est pas possible de recevoir les deux parents ensemble le même jour, nous sommes contraints de refaire le même dispositif avec le deuxième parent une dizaine de jours plus tard.

Etape 3 : Réalisation de tests d'approfondissement au diagnostic

Selon les bilans qui ont déjà été effectués préalablement pour l'adolescent que nous rencontrons, nous pouvons, **si cela est utile et vraiment nécessaire**, proposer des outils d'évaluation complémentaires.

Parmi l'ensemble des outils dont nous disposons au sein du centre interdisciplinaire TSA³ :

- Outil d'évaluation psychométrique (échelles de Wechsler [WISC V](#) ou [WPPSI-IV](#))
- Outils d'évaluation des fonctions exécutives ([BRIEF](#))
- Outils d'évaluation des fonctions attentionnelles ([TEACH-CH](#) ou [Nepsy II](#) selon l'âge)
- Outil d'évaluation du comportement adaptatif ([VINELAND-II](#))
- Outils d'évaluation des cognitions sociales (théorie de l'esprit)
- Outils d'évaluation du profil sensoriel ([Dunn](#)).

N.B. : Pour les bilans de la pragmatique du langage et des bilans en ergothérapie, nous réadressons à des cabinets avec lesquels nous travaillons en lien et en confiance.

Etape 4 : synthèse interne en équipe

C'est la psychologue référente de dossier qui rassemble l'ensemble des informations recueillies et anime le temps de présentation de la synthèse lors des réunions cliniques internes au sein des locaux de TSA³.

Il s'agit d'un temps de réflexion en équipe interdisciplinaire qui vise à proposer les différentes préconisations pour aider au mieux l'enfant et ses parents.

Les parents et l'enfant ne sont pas présents pendant cette synthèse à TSA³.

Etape 5 : Restitution de la synthèse écrite et des préconisations

Cette étape consiste à restituer les conclusions et discuter des préconisations proposées lors de la synthèse en équipe. Cette séance se réalisera avec la psychologue référente du patient.

Par ailleurs, cette séance de restitution permettra de proposer des pistes thérapeutiques différentes selon les hypothèses que nous aurons retenues.

Si cela est nécessaire et que l'enfant et ses parents sont d'accord, nous pouvons proposer un suivi en **Thérapies Comportementales et Cognitives, adaptées aux spécificités de l'adolescent et se ses parents selon les besoins qui auront été identifiés** dans nos conclusions.

D'autres suivis complémentaires pourront également être proposés : remédiations cognitives, psychomotricité, éducation thérapeutique sur le stress, expressions corporelles, groupes d'affirmation de soi, groupes d'habiletés sociales, aide à la parentalité, ateliers familles, etc.

Le travail psychothérapeutique peut se réaliser en individuel ou en groupe : il vise la plupart du temps une meilleure compréhension des outils de régulation des émotions, de mettre en pratique les techniques de résolution de problème.

→ Pour toute demande d'informations sur les ateliers, vous pouvez écrire directement à la coordinatrice du cabinet TSA³, Blandine LACROIX : centretsa3@gmail.com

NB : Profil complexe

Comme nous l'avons dit préalablement, la réalisation d'un diagnostic d'un Trouble du Neuro-Développement est complexe. Parmi les demandes que nous recevons, il arrive parfois qu'il soit impossible pour nous de nous positionner sur une seule hypothèse diagnostique.

Dans ce cas-là, nous redirigeons la personne auprès des équipes des centres de référence de ligne 3 (CEDA : <http://www.ch-le-vinatier.fr/annuaires/poles-et-services/unites-657/centre-evaluation-diagnostic-autisme-ceda-226.html?cHash=ba0a65754b2425b69b3f601c070acab8>).

Nous vous invitons également à contacter le CRA pour toute question et information sur les TND : <http://www.cra-rhone-alpes.org/>

NB : compléter le dossier MDPH : si vous avez besoin de remplir d'un dossier MDPH, les parents devront s'adresser ensuite auprès d'un médecin ou d'un médecin pédopsychiatre en s'appuyant sur

les recommandations et hypothèses que nous aurons formulées pendant l'évaluation (soit auprès d'un CMPP, soit en exercice libéral).

ORGANIGRAMME RECAPITULATIF DE NOTRE PROTOCOLE

LA DEMANDE DES PARENTS POUR LEUR ADOLESCENT

(Réceptionnée par e-mail uniquement à bilantsa3@gmail.com)

RECUEIL DE DONNEES

(si accord de notre protocole, envoi des questionnaires et document demandés)

RECEPTION DU DOSSIER COMPLET

(Version papier uniquement)

ETUDE DU DOSSIER

(Réalisée par la coordinatrice de TSA³, dans un délai de 5 à 8 semaines)

PROPOSITION DES DATES DE RDV ET DEVIS

CONSULTATIONS A VISEE DIAGNOSTIQUE

(avec bilans complémentaires si nécessaire)

SYNTHESE EN EQUIPE A TSA³

(animée par la référente du dossier)

SEANCE DE RESTITUTION DES RESULTATS

(réalisée par la référente du dossier)

SUIVIS SI NECESSAIRE

(TCC, remédiation cognitive, ateliers sur la gestion du stress, psychomotricité, art-thérapie, aide à la méthode de travail, etc.)

ET/OU

**NECESSITE DE POURSUIVRE L'INVESTIGATION DIAGNOSTIQUE
EN CENTRE DE REFERENCE LIGNE 3 (ex : CEDA) SI PROFIL COMPLEXE**

TARIFS D'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE TND CHEZ L'ADOLESCENT (12-18 ANS)

Les évaluations diagnostiques ne font pas l'objet de remboursement de la Sécurité Sociale. Il s'agit d'actes privés. Vous pouvez nous demander un devis ou une facture détaillée pour une aide éventuelle de votre mutuelle.

Les tarifs appliqués ont été mis à jour à TSA³ le 7 novembre 2022:

- Séance 1 : recontextualisation de la demande (avec un ou les deux parents et l'adolescent).... 60 €
- Séance 2 : anamnèse avec les deux parents 120 €
- Séance 3 : ADOS-2 avec l'enfant 250 €
- Travail de synthèse interprofessionnelle 80 €

(ce travail comprend la lecture du dossier par la référente + le temps de prendre contact avec les autres professionnels et d'animer le temps de synthèse en équipe)

- Séance de restitution avec remise de la synthèse écrite 100 €

(ce tarif comprend le forfait du temps de rédaction en plus du temps dédiée à la séance de restitution des résultats)

Total demandé : 610 €



Si besoin de consultations ou de tests complémentaires :

- Dispositif de la Séance 1, répété avec le deuxième parent si impossibilité de rencontrer les deux parents ensemble 120 €
- Bilan psychométrique (Echelles de Wechsler) 250 €
- Bilan attentionnel..... 250 €
- Bilan de la cognition sociale 200 €
- Bilan du comportement adaptatif (VINELAND-II)..... 250 €
- Bilan psychomoteur complet 150 €
- Evaluation du profil sensoriel de Dunn 90 €